

Bulletin officiel n° 5618 du 26 rabii I 1429 (3 avril 2008)

Arrêté du ministre de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement n° 174-08 du 5 kaada 1428 (16 novembre 2007) modifiant l'arrêté du ministre de l'énergie et des mines n° 1254-04 du 13 joumada I 1425 (1er juillet 2004) accordant le permis de recherche des hydrocarbures dit « Tarfaya Shallow V » à l'Office national des hydrocarbures et des mines et à la société « Maersk Oil Morocco GMBH ».

La ministre de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement,

Vu l'arrêté du ministre de l'énergie et des mines n° 1254-04 du 13 joumada I 1425 (1er juillet 2004) accordant le permis de recherche des hydrocarbures dit « Tarfaya Shallow V » à l'Office national des hydrocarbures et des mines et à la société « Maersk Oil Morocco GMBH » ;

Vu l'arrêté conjoint du ministre de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement et du ministre de l'économie et des finances n° 25-08 du 9 kaada 1428 (20 novembre 2007) approuvant l'avenant n° 1 à l'accord pétrolier « Tarfaya Shallow », conclu le 22 ramadan 1428 (5 octobre 2007) entre l'Office national des hydrocarbures et des mines représentant le Royaume du Maroc et la société « Maersk Oil Morocco GMBH »,

Arrête :

Article premier : L' Article 3 de l'arrêté n° 1254-04 du 13 joumada I 1425 (1er juillet 2004) susvisé, est modifié ainsi qu'il suit :

« Article 3. - Le permis de recherche « Tarfaya Shallow V » est délivré pour une période initiale de quatre ans et demi à compter du 8 juin 2004. »

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié aux intéressés et publié au Bulletin officiel.

Rabat, le 5 kaada 1428 (16 novembre 2007).
Amina Benkhadra.